

Les Marins vont bientôt pouvoir sauter en OA du CAÏMAN...

L'état-major de la Marine a autorisé en octobre 2021 le parachutage à ouverture automatique avec ou sans charge, sur terre ou sur mer, de jour comme de nuit, depuis l'hélicoptère CAÏMAN Marine (NH90).

Pour équiper la soute de l'hélicoptère, le CEPA/10S (équivalent Marine de la STAT), la

DGA/TA et la SIMMT ont créé un lot d'équipement de soute appelé LTSA33.

Il se compose d'un tapis de protection plancher, de sangles d'accrochage permettant la fixation des SOA, d'une protection de marchepieds, de diverses boucleries et d'une sangle de maintien plancher en cas de para accroché.

Les parachutes OA en service à ALFUSCO (TAP 696-26 F2, TAP 697B-29D et le TAP EPC-PP) sont autorisés de saut depuis le NH90, même si la SOA spécifique pour l'EPC-PP n'est pas encore homologuée.

Les lots prévus sont en ce moment même fabriqués à Montauban et seront mis à disposition de la Marine fin 2022, début 2023. Nul doute que ça ne devrait pas tarder à intéresser aussi les autres armées...



Dernier saut de Transall pour les paras de Montauban

Après 59 ans de bons et loyaux services le mythique Transall C-160 effectuait sa tournée d'adieu sur les différentes bases aériennes du territoire métropolitain.

Conviés par le 13^e régiment de dragons parachutistes, les MATPARA du détachement de Montauban ont pu effectuer un ultime saut depuis l'aéronef qui aura marqué des générations de parachutistes.



Rédacteur : CNE Mathieu LISE
3°RMAT/Dét Montauban/14°CMLP

Le dossier de définition

Document méconnu de la communauté MAT PARA, le dossier de définition (DD) d'un matériel est pourtant un incontournable dans la panoplie des outils de l'expert technique de marque, de la DGA et de l'industriel.

Il présente de façon structurée les données de définition du matériel et de ses composants jusqu'aux spécifications techniques des matières premières (code et référence fabricant, désignation, plans cotés, ...).

Pour l'industriel, le DD constitue un référentiel sur lequel il s'appuie pour élaborer son dossier de fabrication et de contrôle (DFC) et la documentation technique utilisateur (DTU).

Dans le cas du développement d'un nouveau système, il apporte avec le dossier

justificatif de la définition (DJD) les preuves aux exigences demandées par l'état et participe au final à la qualification et à la mise en service opérationnelle (MSO) du produit.

Vu de l'expert technique de marque, le DD sert de référentiel lors :

- de l'élaboration du système de soutien : il permet notamment de vérifier que les documents DTU, LAR, LAI ... se construisent conformément à la configuration du matériel et qu'ils répondent au besoin ;
- du traitement des faits techniques : vérification de la conformité de l'ensemble incriminé par rapport à sa définition.

La SETM PL gère à ce jour 269 dossiers de définition et travaille avec la STAT sur la conception de 25 prototypes.

Rédacteur : OE Eric HENRY

SLPA2

SLPL : Système de Largage Portes Latérales - Ensemble de ralentissement

Destination du matériel

L'ensemble de ralentissement permet la mise à terre d'un colis ayant une masse comprise entre 40 kg et 320 kg. La vitesse de descente est comprise entre 4.2 m/s et 6.5 m/s suivant la configuration.



Manchon de protection (prototype)

Composition

- 1 à 4 voilures AMR722
- 1 sac modulaire TR900 comprenant :
 - un sac nu SLPL,
 - quatre élévateurs SLPL,
 - une SOA.

Voilure AMR722 :

Du type 511F2, elle est de couleur brun-kaki, présente une surface de 52m² pour un poids de 4.2 kg. Elle diffère de nos AMR habituels par le fait qu'elle comporte un système de temporisation de la voilure (glisseur) et un fourreau de protection du bord de fuite.



Vue de détail sur les « glisseurs » (prototype)

Sac modulaire SLPL :

De conception identique au TR800, il en diffère principalement par ses dimensions permettant d'accueillir 4 voilures AMR722.

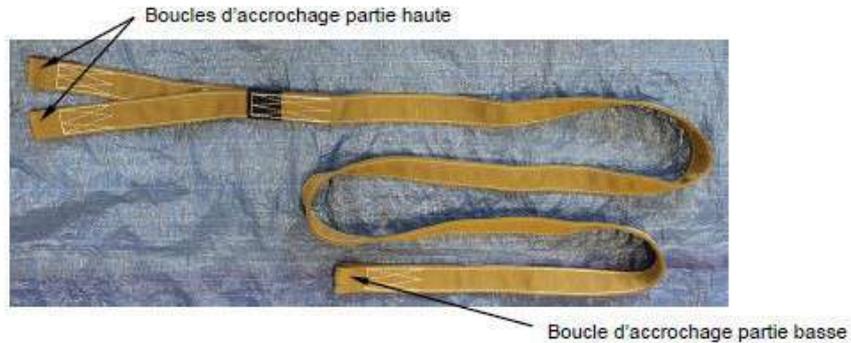
Sac nu :

Il est fabriqué en tissu de coton formant un cylindre ouvert à ses deux extrémités.



Elévateur SLPL :

D'une longueur de 2.5 m et en forme de Y, il est composé en partie basse par une boucle d'accrochage pour la liaison avec le libérateur et en partie haute (Y) de deux boucles recevant les manilles des voilures.



SOA :

D'une longueur totale 5815 mm, la SOA se compose :

- d'un corps de SOA,
- d'une pochette SOA,
- d'un mousqueton.

SLPG : Système de Largage Par Gravité

Actuellement en cours de développement par la société Safran Electronics & défense, le SLPG est un des composants du programme SLPA2.

Destination du matériel

Ce système se décline en trois versions (B, C et D) qui permettent de couvrir une plage de masse plus importante que celle couverte par les matériels de largage par gravité actuellement en service (PD11, LTC09, LTC010...).

Les matériels de série devraient être livrés mi 2025.

Caractéristiques

	SLPG-B	SLPG-C	SLPG-D
Parachute extracteur	1 PE duo	1 PE duo	1 PE trio
Parachute de charge	1 PL122	3 PL122	5 PL122
Libérateur de voilures	1 DL25	1 DL26	1 DL27
Lot de conditionnement	LTC014	LTC015	LTC016
Masse mini	254 kg	510 Kg	1144 kg
Masse maxi	1042 kg	2000 kg	4000 kg
A400M	Oui *	Oui *	Oui *
Hercules	Oui	Oui	Oui
Casa	Oui	Oui (ht :1.52 m max.)	Non

*Wedge possible sous réserve de limitation de gabarit.



SLPG-B



SLPG-C



SLPG-D

SRBC : Système de Ravitaillement à Bas Coût

Actuellement en cours de développement par la société IRVIN GQ (IGQ), le Système de ravitaillement à bas coût (SRBC) est un des composants du programme SLA2.

Les matériels de série devraient être livrés à l'horizon 2024.



Destination du matériel

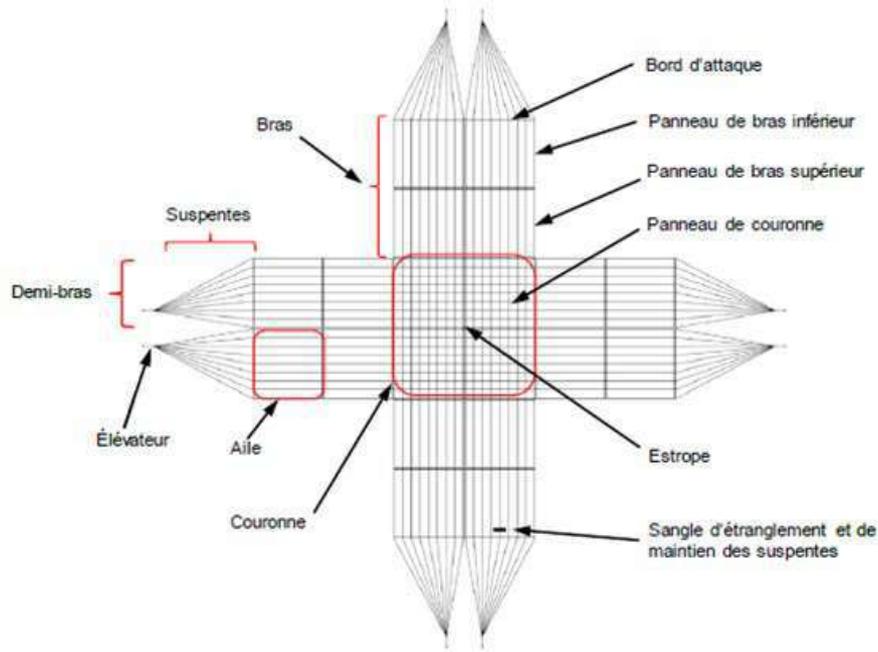
Le système de ravitaillement à bas coût (SRBC), est un ensemble permettant d'assurer une vitesse maximale uniforme de descente verticale de 9 m/s à une charge utile de 980 kg maximum.

Composition

Le SRBC se compose de deux ensembles majeurs :

- le parachute assemblé Unicross 2200 lbs, assurant la descente freinée du colis,
- l'ensemble de conditionnement charge utile qui permet le brêlage et le conditionnement de la charge utile.

Schéma de la voileure du SRBC



Particularités

Avertissement : les données ci-dessous sont susceptibles d'évoluer

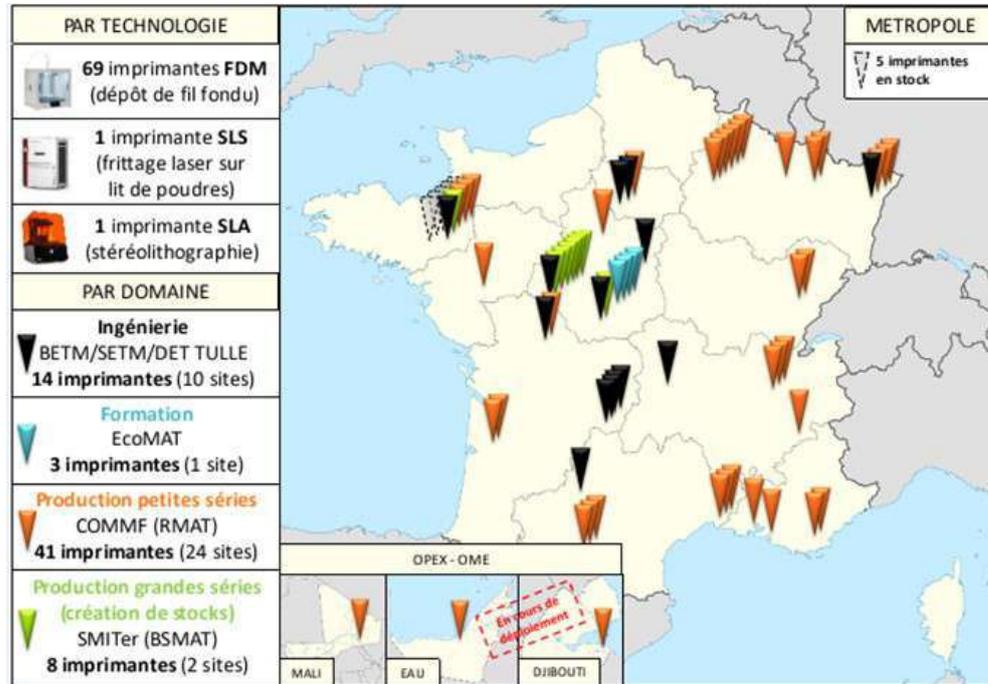
- Ce système, destiné initialement à n'être utilisé qu'une seule fois, peut être utilisé pour un deuxième largage sous réserve que la masse maximale ne dépasse pas 500 kg.
- Le parachute de charge est livré conditionné. Sa limite d'utilisation est de cinq ans et six mois.
- Ce système n'est pas concerné par les règles de la circulaire 13001.

SRBC conditionné avec filet et enveloppe



La FA (FABRICATION ADDITIVE)

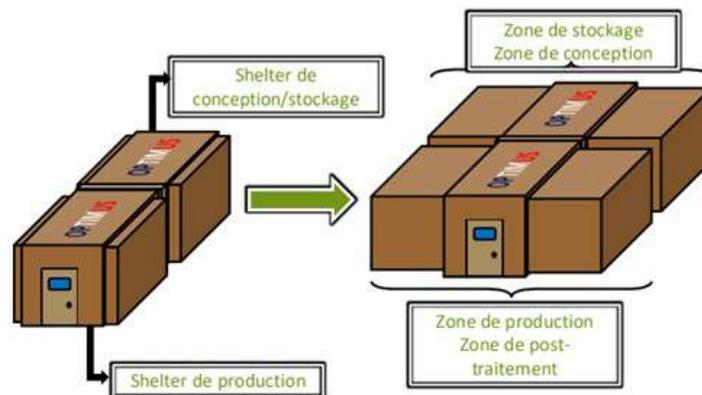
Au sein du MCO-T la fabrication additive (Impression 3D) continue de croître avec 69 imprimantes « plastique » et une imprimante « métal » qui sont réparties dans toutes les formations du Matériel.



Le catalogue de pièces du MCO-T s'étoffe pour permettre aujourd'hui l'impression de 63 articles différents dans plusieurs domaines (AEB, armement, outillage...). La spécialité MATPARA est intégrée dans cette démarche, la SETM PL est dotée d'une imprimante et des études sont en cours pour la production d'articles.

Il existe aussi 2 projets majeurs de l'I3D en développement à la SIMMT :

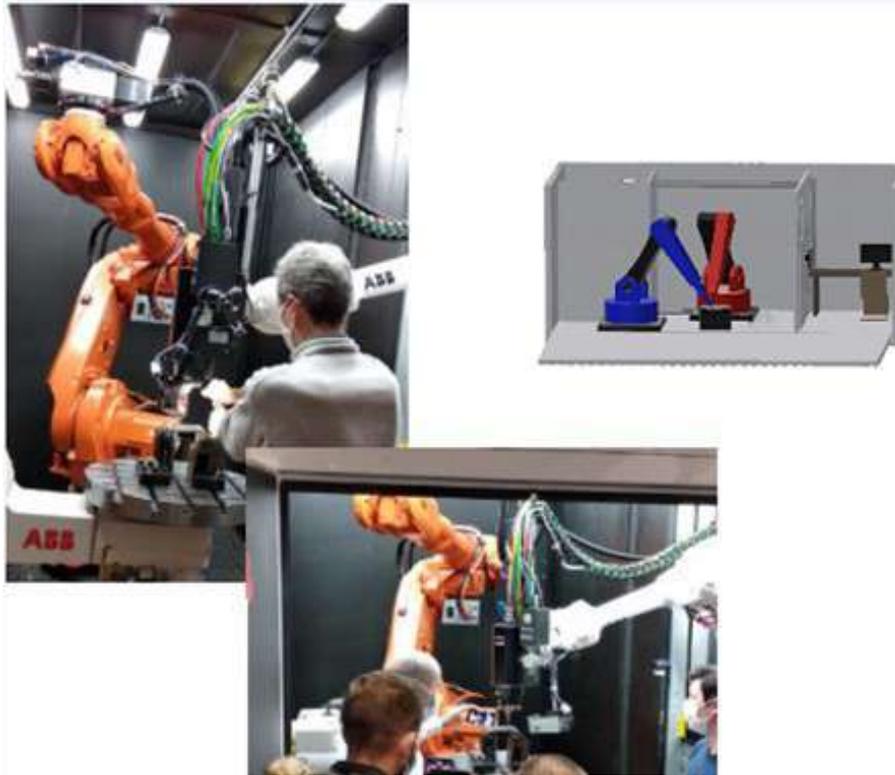
- Le premier « **OPTIMUS** » (Outil de Production de pièce sur les Théâtres d'opérations en I3D Métal à Usage du Soutien) qui a été expérimenté au TCHAD et au MALI. Il consiste en la création de 2 KC20 20 pieds totalement équipés pour l'impression 3D et projetable sur les théâtres d'opérations.



OPTIMUS
Outil de Production de pièce sur les Théâtres d'opérations en I3D Métal à Usage du Soutien.

PRIME
Production Robotisée par Impression 3D Métal.

- Le second « **PRIME** » (Production Robotisée par Impression 3D Métal) qui consiste en la création d'une cellule robotisée projetable de rechargement métallique de pièce. C'est-à-dire venir dans un premier temps imprimer du métal sur une pièce défectueuse avec un bras robotique et dans un second temps usiner le métal fraîchement imprimé avec un second bras.



Rédacteur : ADC Stéphane PIERRE

Le ZL 5 est enfin arrivé...

Nous y sommes, enfin...En effet, le ZL 5, le nouveau système de marquage de zone de mise à terre et de terrain de poser d'assaut destiné à remplacer nos vieux lots ZL 1 et ZL 4 a été livré sur Montauban par l'industriel (WELKIT) en semaine 41/2022.

En semaine 42/2022, le contrôle quantitatif complet a été réalisé par les personnels de l'EC TAP (entrepôt central TAP) et un contrôle qualitatif, par sondage, a été réalisé conjointement entre la DGA (direction générale de l'armement) et les personnels de la SETM PL en charge de ces matériels.

Ces différents contrôles ont permis de valider la réception des lots afin de commencer la distribution et la mise en place aux différentes unités et utilisateurs qui doivent en être dotés.

La documentation technique utilisateur (DTU) est également prête et va permettre aux maintenanciers et aux utilisateurs de s'approprier la maintenance et l'utilisation de ces nouveaux lots de marquage.

En cas de questions ou problèmes, contactez la Section d'Expertise Technique des Matériels de Parachutage et de Largage de Montauban (SETM PL)

Groupe 3 (parachute à personnel/vol de pente) soit par téléphone 865 821 3956 ou 865 821 3957 ou 865 821 0002 ou par mail simmt-setm-montauban-g3parapers.expert.fct@intradef.gouv.fr

NB : En cas de détection d'une non-conformité à la réception de vos lots, nous vous demandons de prendre contact immédiatement avec la SETM PL et en parallèle d'effectuer un CRD dans SIM@T.

Pour les unités basées en métropole, un contrôle qualitatif devra être réalisé à la réception des lots par les ateliers MAT PARA en charge de soutenir ces lots mais pas d'inquiétude, le manuel technique vous permettra de réaliser ces opérations qui ne relèvent pas de difficultés particulières.

Pour les unités basées en OME et OPEX, ce contrôle qualitatif sera effectué directement par le détachement du 3° RMAT de Montauban avant l'expédition des lots afin de gagner des délais et de ne pas être confronté à une perte capacitaire dû à un lot défaillant.

Au total, nous avons reçu 342 lots répartis comme suit :

Type	Quantité ADT	Quantité MM	Quantité AA	Total
Sous-ensemble commun	99	5	17	121
Sous-ensemble de jour	99	4	17	120
Sous-ensemble de nuit	41	2	8	51
Sous-ensemble de nuit télécommandé	40	1	9	50

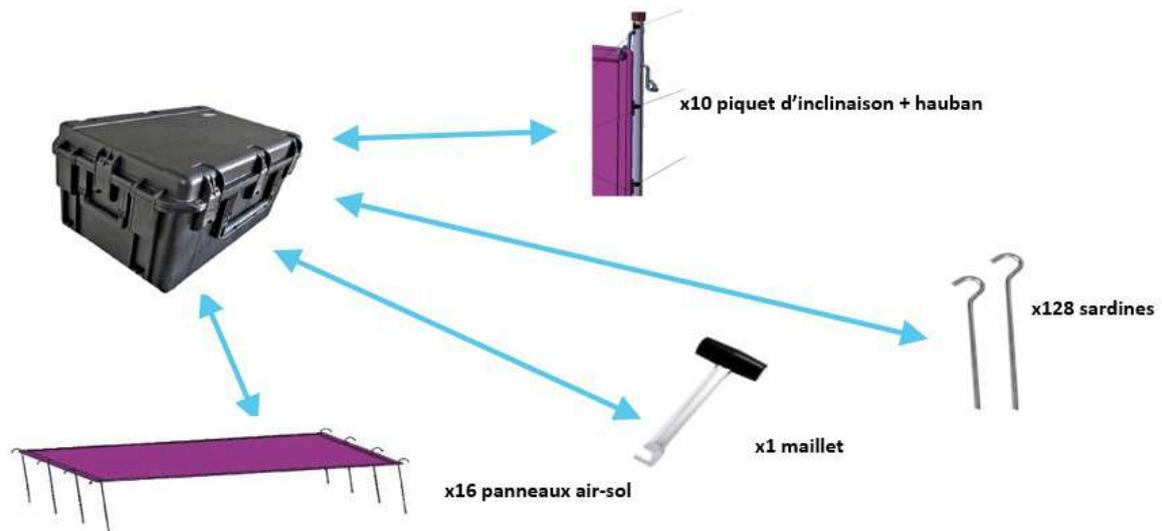
Le ZL5 est composé de 4 sous-ensembles :

Sous-ensemble commun comprenant notamment :



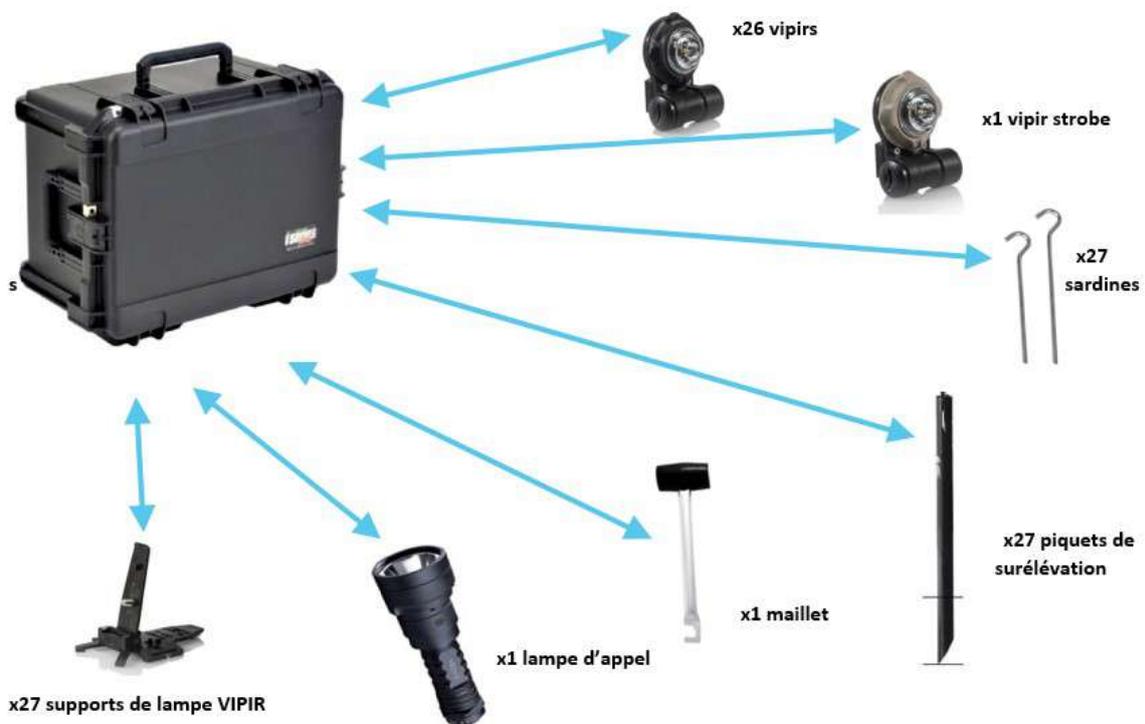
Pour infos : dimension conteneur rigide sous-ensemble commun (Long x larg x h en cm) : 38x30x19

Sous-ensemble de jour comprenant notamment :



Pour infos : dimension conteneur rigide sous-ensemble de jour (Long x larg x h en cm) : 80x53x32 (env. 0.14 m³)

Sous-ensemble de nuit manuel comprenant notamment :



Pour infos : dimension conteneur rigide sous-ensemble de nuit manuel (Long x larg x h en cm) : 72x52x35 (env. 0.13 m³)

Sous-ensemble de nuit télécommandé comprenant notamment :



Rédacteur : Major Yoann GILLET

En cas de problème sur une séance de sauts, un MEA (bureau TAP) et un CRD (atelier MAT PARA) doivent être rédigés au plus vite afin d'alerter l'ensemble de la communauté parachutiste (utilisateurs et maintenanciers) afin d'éviter un accident similaire.

Les sacs d'expertise GC41 et GC42

Aujourd'hui, avec les moyens de communication qui existent, il apparaît inconcevable de ne pas réagir rapidement. La diffusion et la rapidité de l'information doivent être prises comme un enjeu sécuritaire majeur.

Il est donc essentiel de pouvoir analyser rapidement le matériel incriminé et il est primordial que les matériels en cause soient clairement identifiés mais également isolés.

Pour mémoire, l'isolement des matériels incriminés doit être le 1^{er} réflexe du MAT PARA en soutien de séance de sauts.

Par le passé, l'identification et l'isolement ont parfois été défailants. A partir de ce

constat et d'une idée simple, les sacs d'expertise grand modèle GC41 et petit modèle GC42 ont été créés.

Ces sacs (housse de transport de parachute OR à l'origine) permettent aux AMPL/DTMPL d'isoler correctement le matériel tout en garantissant leurs identifications.

Ils sont verrouillés par un scellé (disponible sous le NNO : 14 605 0960 via SIM@T) et garantissent également aucune manutention intempestive du matériel avant l'expertise par les services techniques.

Enfin, pour le rendre efficace, il faut maintenant avoir le réflexe de le prévoir par anticipation lors du soutien d'une séance de sauts.

Rédacteur : Major Yoann GILLET